

# Termes et conditions d'achat

---

## Introduction

La présente politique encadre les conditions d'achat applicables aux membres de la FADOQ – Région Outaouais lors de leurs inscriptions aux activités offertes dans le cadre de notre programmation.

Elle vise à assurer un processus clair, équitable et transparent pour tous, en précisant notamment les conditions d'achat, d'annulation et de remboursement.

Ces nouvelles conditions d'achat ont été mises en place dans le but de **réduire le nombre d'annulations et de modifications** fréquentes. Elles s'inspirent des politiques d'inscription de la **Ville de Gatineau**, afin d'assurer une gestion cohérente et responsable de nos ressources.

Avant de compléter leur transaction, les membres devront accepter les présents termes et conditions d'achat :

## Termes et conditions d'achat

Votre billet est personnel et non transférable. Il est valide uniquement pour l'activité ou les activités indiquées. Pour toute demande ou annulation, veuillez nous contacter au 819-777-5774.

### Politique de remboursement des frais d'inscription des cours hebdomadaires :

En cas de désistement de votre part, après le premier cours, le remboursement sera effectué au prorata, soit le montant total moins le coût de la séance suivie. **Des frais administratifs de 5 \$** seront également retenus et déduits du montant remboursé.

Les frais d'inscription ne sont plus remboursables après le 2e cours (qu'il ait été suivi ou non), sauf dans les cas suivants :

- La personne inscrite déménage à l'extérieur de la ville avant la fin de l'activité (preuve exigée, remboursement au prorata des cours suivis);
- La personne inscrite ne peut plus suivre l'activité pour des raisons de santé (maladie ou blessure – certificat médical exigé, remboursement au prorata des cours suivis);

### Politique de remboursement des frais d'inscription des ateliers et conférences :

Les billets pour les conférences peuvent être transférés à un autre membre FADOQ, mais ne sont pas remboursables à compter de cinq (5) jours ouvrables avant l'événement, sauf en cas d'annulation par l'organisateur.

La FADOQ – Région Outaouais se réserve le droit d'annuler une activité si le nombre d'inscriptions est insuffisant. Dans ce cas, un **remboursement complet** sera effectué.